

Amin, Samir, *Neo-colonialism in West Africa*, New York  
Monthly Review Press, 1973, 298 p.

Jean-René Chotard

Volume 7, Number 1, 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700645ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700645ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Chotard, J.-R. (1976). Review of [Amin, Samir, *Neo-colonialism in West Africa*, New York Monthly Review Press, 1973, 298 p.] *Études internationales*, 7(1), 120–122. <https://doi.org/10.7202/700645ar>

orientation de la technologie nucléaire à des fins assez pacifiques sous le contrôle de l'*Atomic Energy Commission* (AEC) ; c'est la période de la « bureaucratie atomique » (*bureaucratic atom*). Le chapitre sur la puissance nucléaire est convaincant, mais on aurait dû laisser Ralph Nader s'y exprimer, ne fût-ce que dans une remarque en bas de page.

Deux chapitres consacrés aux pouvoirs publics, « Renseignements publics et secrets et sécurité » (*Public and Secret Information and Security*) et aux rapports qui existent entre l'AEC et le Congrès américain sont importants puisqu'ils proposent des solutions au problème omniprésent du contrôle des organismes de surveillance : « Qui surveille le chien de garde » ? Enfin, les auteurs traitent de la dimension internationale des techniques nucléaires. Dans un chapitre intitulé « Pax Atomica », les auteurs relatent les efforts de l'AEC pour exporter la technologie à des fins pacifiques tout en maintenant un certain contrôle sur les exportations militaires. Bien sûr, on pourrait rétorquer (ce que les auteurs n'ont pas fait) que les entretiens *SALT* américano-soviétiques ont confirmé l'échec de l'AEC qui cherchait à réglementer l'exportation de la technologie militaire. Il est donc nécessaire que les superpuissances parviennent à une entente pour restreindre la prolifération des armes nucléaires. Nous avons compris bien trop tard, de conclure les auteurs, que « nous sommes toujours aux prises avec un problème de survie ».

C. Lloyd BROWN-JOHN

*Département de science politique,  
Université de Windsor, Ontario*

AMIN, Samir, *Neo-Colonialism in West Africa*, New York Monthly Review Press, 1973, 298p.

Dans un ouvrage maintenant disponible en anglais, l'économiste Samir Amin reprend

la même conclusion que d'autres auteurs avaient formulée à propos de l'Afrique noire. L'agronome R. Dumond déclarait que celle-ci était « mal partie » ; Amin s'attache, pour sa part, à démontrer les mécanismes de ce qu'il appelle *Neo-colonialism in West Africa*. Son étude est solidement documentée et contient de nombreuses données statistiques dont l'analyse l'amène à prononcer un diagnostic sévère. Mais le présent livre est intéressant à un autre chef. Embrassant dix États de l'Afrique de l'Ouest, il esquisse, si l'on exclut le Ghana (et encore ce dernier peut-il servir de point de comparaison), une estimation de ce qui fut l'Afrique occidentale française.

Dans une première partie, il étudie l'évolution de l'économie de tous ces territoires depuis la conquête. Par delà les spécificités locales, il étudie un type de colonialisme et des rythmes de développement.

La pratique française en matière coloniale était essentiellement une affaire d'État. La gestion des colonies s'y effectuait sur la base de préoccupations administratives et militaires. Les autorités françaises visaient à établir une infrastructure bureaucratique et un encadrement militaire mettant à la disposition de l'armée les recrues dont celle-ci pourrait avoir besoin. Tout le développement des territoires conquis restait tributaire de ce système.

La mise en valeur des territoires sous autorité française est tardive ou limitée. En un seul pays, le Sénégal, fut amorcée, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une politique d'exploitation des possibilités agricoles, ce fut l'essor de la culture de l'arachide. Partout ailleurs, des expériences du genre ne furent pas tentées, et c'est seulement une soixantaine d'années après le succès des plantations de cacao au Ghana, que les Français essayèrent une expérience semblable en Côte-d'Ivoire. Inertie, défaut d'initiative... peu importent les termes utilisés, un fait compte d'abord : c'est le non-développement de territoires immenses. L'auteur souligne particulièrement le cas du Mali qui lui est plus familier (il y fut conseiller économique du gouvernement,

peu après l'indépendance), mais il en va de même avec le Niger, le Dahomey, la Haute-Volta. Plus grave même, d'autres zones ont vu leur développement arrêté. C'est ce qu'il advint du Togo après son rattachement à l'empire, en 1919... Depuis la Seconde Guerre, la métropole a certes accru ses investissements, mais, au moment de l'indépendance, seul le Sénégal peut paraître en efficace développement. La France y avait, en quelque sorte, établi la base de contrôle de sa présence en Afrique de l'Ouest. Dakar était la tête de pont de la métropole sur le continent noir.

La deuxième partie de l'ouvrage traite des dix premières années d'indépendance de ces États. L'auteur y brosse, au terme de la décennie des années 1960, un premier bilan économique. Celui-ci est sans doute variable d'un pays à l'autre, mais le pessimisme s'impose à peu près partout.

Les deux États les plus développés vers 1960, le Ghana et le Sénégal, n'ont pas connu dans les années ultérieures un dynamisme bien notable. Or les problèmes politiques ne sauraient expliquer leurs difficultés, car si le premier a connu de graves remous, le second s'est doté, tout de suite, d'un régime stable. Les limites à l'essor de l'économie dans ces deux États et le plafonnement de leurs performances paraissent attribuables d'abord à des causes structurelles. Ce fait constitue l'argument majeur de S. Amin pour montrer que ces deux États ont mal engagé leur processus de développement. Et, comme l'économiste fait plus volontiers encore de prospective que d'histoire, l'auteur prévoit une situation analogue pour la Côte-d'Ivoire. Cet État a connu durant les années 1960 une assez remarquable expansion, fondée à la fois sur l'extension des plantations (cacao, huile de palme) et sur l'amorce d'un secteur industriel.

La thèse de S. Amin est que les États africains ne peuvent pas, dans les conditions où se réalise leur développement économique, dépasser un certain stade. Ghana et Sénégal, développés plus anciennement, y sont déjà confrontés, leurs homologues rencon-

treront le même obstacle quand ils seront parvenus au même point. Diverses critiques sont formulées sur les politiques agricoles, mais le blâme essentiel tombe sur les plans (quand ils existent) de développement industriel. Les responsables limitent la transformation des produits bruts qu'ils exportent ; ils développent seulement des industries légères destinées à la consommation locale, alors que ces activités ne peuvent avoir aucun effet d'entraînement efficace.

Un autre grand handicap à l'économie des jeunes nations provient de leur source d'approvisionnement en capital. Les grandes compagnies de l'époque coloniale ont été remplacées par des sociétés analogues. Sur place, dans chaque pays, l'accumulation de capital échappe donc aux autochtones. Il ne se forme pas une épargne privée capable de prendre le relai des instituts bancaires occidentaux. S. Amin l'évalue à environ 1% des investissements totaux pour l'ensemble des pays considérés, soit un pourcentage dérisoire. Encore cette analyse s'applique-t-elle aux États les plus dynamiques, d'autres restent tout simplement en deçà du seuil de développement, comme la Haute-Volta ou le Dahomey, ils servent de réservoir de main-d'œuvre pour leurs voisins dont l'économie est en expansion ou pour la métropole. Des situations extrêmes peuvent même se présenter comme en Mauritanie, où une compagnie minière exploite un riche gisement de fer sans que cette activité n'exerce d'effet appréciable sur le reste de l'économie. C'est une simple esclave industrielle.

Les pays d'Afrique noire se développent ainsi selon des incitations et des initiatives qui viennent surtout de l'extérieur. Investissements de sociétés internationales, aides ou prêts rythment et orientent le développement des économies beaucoup plus que les besoins réels de chaque territoire considéré. Ainsi se trouvent maintenues des structures économiques de l'époque coloniale après la proclamation de l'indépendance. Dans de telles conditions les réalisations économiques et sociales pour les pays étudiés sont modestes. En dix ans, le taux de croissance du produit

intérieur brut n'a été que de 4,3% par an alors que le taux de croissance de la population était de 2,3%. Le chômage urbain s'est accru et le niveau de vie dans les zones rurales a baissé. En fournissant ces données, Amin veut insister sur les responsabilités de l'Occident face à cette situation. Responsabilité passée pour les développements retardés ou ménagés selon le besoin des métropoles européennes. Responsabilité passée, encore, pour le tracé aberrant des frontières que la colonisation a laissées. Responsabilité actuelle pour la dépendance économique de l'Afrique qui ne peut pas contrôler son développement. Tel est défini le néo-colonialisme.

JEAN-RENÉ CHOTARD

Département d'histoire,  
Université de Sherbrooke

APTHEKER, Herbert (éd.), *The Education of Black People. Ten Critiques, 1906-1960*, by W. E. B. Du Bois, New York et Londres, Monthly Review Press, 1975, 171p.

W. E. Burghardt Du Bois est certes le penseur le plus intéressant du XX<sup>e</sup> siècle afro-américain. Né libre dans un village du Massachusetts, le 23 février 1868, Du Bois subit d'abord l'influence de Booker T. Washington (1856-1915). Du Bois n'avait que 17 ans lorsque Washington, alors au sommet de sa popularité auprès des Noirs, formula les termes de son célèbre compromis d'Atlanta où il proposait aux siens de renoncer à l'action politique, à la revendication de leurs droits civiques et à l'enseignement supérieur pour concentrer toutes leurs énergies à la formation industrielle et à l'épargne dans le but de se concilier les hommes du Sud. La prédication de soumission de Booker T. Washington, à l'époque où les États du Sud instaurent la ségrégation raciale par les tristement fameuses lois *Jim Crow* qu'allait constitutionnaliser la décision de la Cour

Suprême dans la cause *Plessy vs Ferguson* (1896), provoqua la révolte des jeunes intellectuels afro-américains. Dès 1903, dans son essai intitulé « Of Mr. Washington and Others » qui constitue le chapitre III de son ouvrage capital *The Souls of Black Folk*, Du Bois se livra à une analyse critique et impitoyable de l'idéologie de Washington. Deux ans plus tard, il présida à la fondation du Mouvement du Niagara, noyau de base de la future NAACP (*National Association for the Advancement of Coloured People*). Rapidement, Du Bois associa le problème des Afro-Américains à celui, plus universel, de la décolonisation. En 1919, il contribua à organiser le Congrès panafricain, convoqué à Paris pendant les négociations du Traité de Versailles. Cinquante-sept délégués venus de 15 pays y étudièrent le problème des relations entre l'Afrique et la Société des Nations - qui allait être créée - ainsi que les questions de l'enseignement, du travail et de la propriété foncière propres aux Noirs de tous les pays. Du Bois affirma le pionnier de l'histoire et de la sociologie afro-américaines. Il publia aussi un journal de combat, *The Crisis*. Durant les années 1930, il devint définitivement marxiste et relia l'infériorité économique, sociale et politique des Noirs américains au mode de production capitaliste. En 1950, il se présenta au Sénat américain sous l'étiquette de l'*American Labor Party* et, l'année suivante, en pleine répression mccarthiste, il fut acquitté de l'accusation d'être un agent étranger qu'on avait portée contre lui en vertu de la loi McCormick. Du Bois mourut en 1962, à l'âge de 92 ans, pleuré par des milliers de militants afro-américains qui voyaient en lui un précurseur et un camarade de leurs luttes.

Le spécialiste et l'étudiant de l'histoire de la formation sociale afro-américaine ne peuvent que se réjouir de la publication des principaux essais - car il en a écrit 78 ! - que Du Bois a consacrés à l'enseignement supérieur des siens durant sa longue et militante carrière. Herbert Aptheker, historien lui-même profondément influencé par la systématique de Du Bois, livre aux lecteurs une